

COVID-19 ET LES ENJEUX SUR LES CHANTIERS DE CONSTRUCTION

À qui de droit,

Cette correspondance a pour but de vous sensibiliser à la réalité de notre industrie en lien avec cette maladie due au nouveau coronavirus (COVID-19) déclarée pandémie mondiale. Comme vous le savez tous, le 24 mars dernier, la quasi-totalité des chantiers de construction du Québec a été mise en arrêt par les autorités gouvernementales. Depuis, certains chantiers ont redémarré, et éventuellement, ils redeviendront tous actifs. Cette crise que nous traversons actuellement est sans précédent historique et les conséquences se font évidemment sentir, et ce, sous différents axes : social, sanitaire et économique.

AXE SOCIAL

L'AECSQ est très sensible à l'aspect social relié à cette crise et en profite pour remercier chaleureusement l'ensemble du personnel de la santé qui contribue, jour après jour, à sauver des vies. Les vies de nos travailleurs, de leurs familles et amis, de l'ensemble de la population du Québec. Merci pour votre dévouement quotidien, merci de prendre soin de nous et de nos proches.

AXE SANITAIRE

L'AECSQ est aussi très sensible à l'aspect sanitaire relié à cette crise, et les membres se conformeront au nouveau « GUIDE COVID-19 - Chantiers de construction » de la CNESST, ainsi qu'à toute mesure additionnelle imposée par les donneurs d'ouvrages. La santé et la sécurité des travailleurs demeureront toujours une priorité. En ce sens, les membres appuient la démarche d'entrepreneur engagé initiée par la Corporation des entrepreneurs généraux du Québec (CEGQ), en adaptant temporairement nos méthodes et procédures de travail au plan de réponse à la Covid-19.

AXE ÉCONOMIQUE

Les enjeux économiques reliés à cette crise sont de taille. Les paramètres dans lesquels nos travaux doivent être réalisés sont clairement changés. Les coûts directs et indirects imprévus que nos membres subiront pourraient s'avérer importants.

L'impact pour nos membres est bien réel. Voici, à titre d'exemples, quelques éléments causant des improductivités des travaux de coffrage et de mise en place du béton (liste non exhaustive) :

- Coûts directs
 - Équipements sanitaires (lingettes, Purell, masques, visières, etc.)
 - Lavage et désinfection des outils, roulottes et aire de repas
 - Etc.

- Coûts indirects
 - Pertes de temps reliées à la distanciation de deux mètres
 - Circulation dans les escaliers, monte-charges
 - Plages différentes pour pauses et repas
 - Climat d'incertitude et de méfiance
 - Etc.

- Coûts d'impacts
 - Prolongation d'échéanciers
 - Manque de main-d'œuvre
 - Coûts additionnels d'équipements de chantier (grues, échafaudages, matériaux de construction en général, etc.)
 - Etc.

À cet égard, nous invitons les entrepreneurs généraux et les donneurs d'ouvrage à collaborer ensemble ainsi qu'avec nos membres, afin de négocier et d'établir le plus simplement et précisément possible les modalités contractuelles quant à la gestion des coûts et des délais découlant de la Covid-19, et ce, le plus rapidement possible.

Les membres de l'AECSQ comprennent très bien le caractère unique et de jamais-vu de cette crise et le fait qu'elle n'a pas été provoquée par nos donneurs d'ouvrages. Par contre, nous n'avons pas à en subir les affres sans être rapidement compensés pour les coûts additionnels subis.

RELANCE DES TRAVAUX

L'AECSQ ne reste pas les bras croisés face à cette situation exceptionnelle. Elle est membre du Conseil pour le développement de l'industrie du béton (CDIB), et activement impliquée dans le Forum d'initiative stratégique pour l'industrie de la construction (FISIC) regroupant les



Association des entrepreneurs
en coffrage structural du Québec

associations suivantes : ABQ, ACQ, AVFQ, AAPPQ, ACRGTQ, AECSQ, RECQ, AFG, AMCQ, APCHQ, AIQ, APECQ, AQMAT, AQEI, CPQ, CMEQ, CMMTQ, FQAESC, CEGQ et AEMQ. Le FISIC a récemment envoyé une lettre intitulée « L'industrie de la construction se prépare pour la relance » demandant au gouvernement du Québec de prévoir les mesures particulières de soutien financier au secteur de la construction afin de s'assurer que toutes les entreprises de l'écosystème de la construction disposent des liquidités nécessaires durant les premiers mois de la relance.

Bref, les membres de l'AECSQ sont motivés et prêts à cette reprise des travaux. Il en va de la survie de nos membres et de notre industrie.

En attendant une réponse de votre part, nous aimerions souligner la fierté avec laquelle nous voyons actuellement l'industrie de la construction se mobiliser en tant que moteur économique du Québec et voulons également souligner le comportement responsable affiché par notre gouvernement dans la gestion de la présente crise.

Cordialement,





Association des entrepreneurs
en coffrage structural du Québec

À propos de l'AECSQ

L'AECSQ a pour membres des entrepreneurs sous-traitants spécialisés en coffrage structural œuvrant en bâtiment et en génie civil, sur des projets privés et publics, dont les donneurs d'ouvrage sont principalement des entrepreneurs généraux ainsi que des promoteurs-constructeurs. L'AECSQ compte aussi des membres fournisseurs désirant contribuer à l'avancement de notre industrie. En plus du conseil d'administration, l'AECSQ comporte différents comités de travail, tels qu'un comité équipements de levage et de pompage, un comité santé et sécurité et un comité technique, à l'intérieur desquels les membres travaillent en collaboration avec des professionnels afin de se pencher sur les différents enjeux touchant l'industrie. L'AECSQ a été mise sur pied pour surmonter des défis spécifiques au coffrage structural et a pour objectif de faire valoir les meilleures pratiques de notre industrie.

À propos du CDIB

Créé en 2017, le Conseil pour le développement de l'industrie du béton a pour mission d'allier les forces et les ressources des intervenants de l'industrie québécoise du béton prêt à l'emploi. Ses membres fondateurs sont le Regroupement des entrepreneurs en coffrage du Québec (RECO), l'Association des entrepreneurs en coffrage structural du Québec (AECSQ), l'Association béton Québec (ABQ) et l'Institut d'acier d'armature du Québec (IAAQ).

À propos du Forum d'initiative stratégique pour l'industrie de la construction (FISIC)

Le FISIC est un regroupement d'associations d'employeurs en construction qui mobilise les entreprises et autres parties prenantes de l'écosystème de la construction en facilitant la collaboration et la complémentarité entre les acteurs. Il cherche à agir sur les opportunités et les défis transversaux de l'industrie afin d'améliorer la compétitivité du secteur, notamment en ce qui a trait à la productivité, l'innovation, le rayonnement, la culture collaborative et la durabilité. Le FISIC vise une industrie de la construction plus efficace, innovante et collaborative au bénéfice de ses clients.

Association des entrepreneurs en coffrage
structural du Québec (AECSQ)
Le 5 mai 2020